

## DE LA

# LIBRE PENSEE

DUGUET . R.

8 allée

BADEN

POWFL

91330

YERRES

n°3

JANVIER 84

## Editorial

### Le Deuxième Assassinat de JAURES

Le 6 novembre 1983 une foule de plusieurs milliers de personnes emplissait la place Jean Jaurès à Carmaux, rassemblée pour l'inauguration du monument détruit après l'attentat du 30 septembre 1981. Plusieurs personnalités prirent la parole dont Lionel Jospin (PS) Roland Leroy (PC) et René Souchon représentant le gouvernement. Signe des temps, notre Libre Pensée ne put venir honorer à la tribune celui qui fut un des nôtres. Tout juste une promesse d'insertion dans le journal socialiste local pour le communiqué suivant :

"Lorsque s'organise l'Association nationale des Libres Penseurs, ayant pour tâche essentielle la défense de la République, elle compte Jaurès au nombre de ses membres les plus éminents".

"Oui, Jean Jaurès fut l'un des nôtres, lui qui prôna l'esprit critique et le libre arbitre, lui, le socialiste même à la grève des mineurs, au lok-out de ces verriers qui, devant leur fournaise, devaient absorber plus de vingt litres d'eau par jour de travail, le pacifiste qui tomba, première victime de l'effroyable tuerie. Je n'ai vu pleurer qu'une fois mon père, m'ont confié des camarades, c'est le jour où ils ont tué Jaurès !"

Oui, Jaurès c'est le combat intransigeant contre tous les tenants de la pénétration cléricale dans l'école et dans l'Etat. Car l'Etat ne peut garantir la liberté de conscience que s'il est totalement indépendant des religions. Les "Communautés Educatives", modèle Prost-Légrand-Savary, outre qu'elles ouvrent l'école à toutes les manipulations locales, font de la religion une affaire publique. Elles sont une déclaration de guerre ouverte au peuple travailleur, attaché pour lui et ses enfants aux traditions laïques et publiques, garantissant l'égalité de tous devant l'instruction.

Alors que des dizaines de milliers de laïques, malgré les ambiguïtés de la position du CNAL, ont déferlé dans les rassemblements régionaux, revendiquent clairement l'application du mandat républicain : "Tous les fonds publics à l'Ecole publique !"

**L'OFFENSIVE ANTILAIQUE CONTINUE !**

suite de l'EDITORIAL au VERSO

### ASSEMBLEE GENERALE DES LIBRES

PENSEURS DE L'ESSONNE

VENDREDI 20 JANVIER 84

à 20h 30

Salle de L'Ancien Cinéma

MASSY

Place de la Mairie

#### Ordre du jour :

- Préparation de la Convention Nationale Laïcité
- Collecte des Cotisations 1984.

Alors même qu'au congrès socialiste de Bourg en Bresse, littéralement ovationné par les délégués. A. Laigniel, secrétaire national et député-maire d'Issoudun, déclarait :

"Qui ne sent, qui ne comprend que le grand moyen de résoudre le dualisme scolaire, c'est de donner tous les moyens à l'école publique d'assumer sa mission",

#### L'OFFENSIVE ANTILAIQUE CONTINUE

Monsieur Savary propose pour janvier la création d'Etablissement d'Intérêt public et l'intégration dans la fonction publique d'un premier wagon de personnels du privé. Le néo-socialiste Savary, digne fils des Marcel Deat et Marquet, a de la suite dans les idées. Monsieur Savary est en train de créer les conditions organisant une pagaïe indescriptible dans l'école, mais Monsieur Savary s'asseyant sur le mandat du peuple continue son œuvre malfaisante.

C'est aussi Monsieur Prost, ayant toute la confiance du maître précité, qui vient de se fendre d'un rapport sur une nécessaire rénovation des lycées. Si le plan Legrand avait au moins l'avantage de s'appuyer sur une argumentation pédagogique, le rapport Prost lui, va droit au but. La crise économique rend impossible un système d'enseignement technique intégré à l'école publique. Le système capitaliste ne peut plus tracer un plan de développement à moyen ou à long terme, il faut donc que les lycées soient totalement adaptés à la vie productive locale. Monsieur Prost, sortant d'une référence aux matières d'enseignement et aux diplômes nationaux, propose un enseignement par modules. Si tel "bassin d'emploi" a besoin de telle formation, le lycée modulera son enseignement en fonction de cette exigence. Du reste Monsieur Prost, comme son bon maître Monsieur Savary, est un admirateur attendri du système américain ; on connaît les bienfaits dont il est porteur pour les classes laborieuses.

Monsieur Savary a t'il donc de tels appuis dans le gouvernement pour continuer à manœuvrer contre la volonté de tous ? Ou faudrait-il considérer que la visite de Mitterrand à Tarbes, allant quérir la sanction papale aux plans de destruction de l'école publique, se situerait dans la tradition de Jean Jaurès.

Pour nous, qui n'avons pas abandonné notre fidélité au tribun de Carmaux sur le perron de l'Elysée un certain 21 mai 1981, la coupe est pleine.

Nous en appelons à la mobilisation de ceux et de celles qui veulent efficacement défendre l'école publique à nous rejoindre dans des cercles de défense laïque.

Le Président

Robert DUGUET

#### LES LIBRES PENSEURS ET LES FETES DE FIN D'ANNEE

La télé et la radio, comme chaque année nous ont abreuvé des fêtes catholiques, je dis bien catholiques, car tous les chrétiens ne sont pas d'accord sur ces fêtes.

Télé et radio ne connaissent que la version catholique et romaine, témoin le film sur la "Nativité" passé sur A.2 le 24 décembre.

Le scénariste semble s'être basé sur les deux seuls évangiles qui décrivent la nativité : Mathieu et Luc et en "rajoute". Rappelons que ces deux évangiles sont très succints sur la nativité et que l'église a quand même écrit : évangile selon saint Luc (ou Mathieu), il faut prendre des précautions...avec l'histoire. En effet à part ces textes aucun écrit historique ne connaît la nativité. Et si l'église agite parfois des écrivains romains

: Flavius Josèphe, Suétone et Tacite elle n'insiste pas trop devant les chercheurs qui démontrent que des textes ont été insérés, après coup, dans les originaux. Le scénariste, dans le film cité, fait intervenir, parmi les romains chargés du recensement, qu'un seul évangéliste cite, un nommé Flavius, or dans les textes il n'est pas question de Flavius. L'intention du scénariste est donc flagrante, de faire de Flavius Josèphe un témoin oculaire. Pas de chance Flavius Josèphe n'était pas né ! Il est né d'après le Robert 34 ans après !

Mais en fait, il y a toujours eu des fêtes du solstice d'hiver, moment où la durée d'ensoleillement est la plus faible, et que cette durée va augmenter. Non seulement dans les pays méditerranée mais dans le monde entier, en particulier les Incas et les Mayas, on fête le cycle solaire.

Il semble que les anciens aient eu peur que le soleil ne s'arrête et, en hiver, lorsque le soleil se couche dans les nuages, l'horizon représente parfois, les flammes d'un feu dans le ciel. Déjà les meneurs, les pouvoirs du moment, utilisaient la peur. Les humains ont-ils changé ? On utilise toujours la peur, l'insécurité, contre l'étranger, la peur du chômage, la peur du nucléaire, etc. Hélas les humains n'ont pas progressé dans leurs comportements.

Hérodote décrit les fêtes du renouveau en 525 avant notre ère et il semble qu'il y ait eu un glissement du calendrier, car si le solstice d'hiver est aujourd'hui le 21 décembre en 45 avant notre ère, il était le 25 décembre. Il est vrai que la différence entre ces 4 jours n'est que de quelques dizaines de secondes et les pendules du moment n'étaient pas celles de 1983 ! Que le culte de Mithra ou d'Osiris soit devenu la fête catholique cela ne nous étonne pas. Mais que tant de falsifications de l'histoire soient prétextes encore aujourd'hui pour nous imposer que l'on paie les écoles catholiques est devenu vraiment insupportable.

Malgré

le haut niveau technologique de notre civilisation on est ébahi devant la faiblesse historique des religions et le nombre des crédules qui y accordent leur foi.

Les Libres Penseurs ont encore beaucoup à faire pour développer l'esprit critique et l'utilisation rationnelle de nos connaissances dans un environnement de plus en plus sophistiqué, où aucun ne peut prétendre acquérir l'ensemble des informations scientifiques actuelles.

Pour les chercheurs signalons des textes bien plus développés que ces quelques mots : les cahiers d'Ernest Renan N° 87 et 92 et le livre de Jacqueline Marchand "Légendes Juives et Chrétiennes" aux Editions rationalistes.

Roger HURON

#### UNE CONTRIBUTION D'ANNE-MARIE TSALPATOUROU SUR LE PROJET SAVARY

Supplément à la circulaire  
du 2 novembre.

La diversité des besoins pédagogiques des élèves, des choix d'éducation des parents, des fonctions de l'acte éducatif, exige des établissements scolaires plus autonomes et plus responsables, porteurs de projets adaptés à leur population scolaire.

A la lecture des propositions de M.Savary (voir inextenso le texte paru dans "le monde" du jeudi 20 octobre 83) nous pouvons, en tant qu'instituteurs laïques, conscients de nos responsabilités, nous poser des questions, sur quelques extraits notamment.

Que veut dire "diversité des besoins pédagogiques"?

Que veut dire "projets adaptés à leur population scolaire"?

Y aurait-il des besoins pédagogiques différents selon la classe sociale des parents, selon le lieu de résidence, selon leur nationalité ?

Y aurait-il une différence de besoins pédagogiques entre les enfants habitant à St Ouen, banlieue au milieu social très défavorisé dans l'ensemble et les enfants du XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris ?

Les buts de l'école doivent-ils être soumis à des projets éducatifs "adaptés" à la population scolaire ? S'il est vrai que dans l'école publique, la population scolaire n'est pas la même partout, doit-on pour autant avoir un enseignement qui favoriserait les uns ou les autres en les classant par leur milieu social ? C'est la ségrégation scolaire instaurée dans l'école publique. Les programmes nationaux voleraient en éclat (ne parlons pas des difficultés pour les enfants amenés à déménager !)

De l'exercice du libre choix des familles dans le cadre d'une carte scolaire étendue et assouplie, c'est-à-dire la possibilité effective donnée à tout parent d'élève de voir satisfait son choix éducatif par la préférence accordée à un projet d'établissement.

Les parents en exerçant leur libre choix créeraient une véritable concurrence entre les écoles, telle école avec son projet pédagogique verrait sa cote monter ; par contre, l'école des immigrés, des banlieues sordides, serait dédaignée et désertée par de bon petits élèves appliqués, qui eux, de toutes façons auront un projet pédagogique valorisant. C'est l'instauration, dans le service public, d'écoles concurrentes, la pulvérisation de l'école nationale, la destruction des programmes et diplômes nationaux.

2

Pour nous, en tant qu'enseignant, devons-nous respecter les choix éducatifs particuliers à chaque école, voire à chaque parent ? Une seule école respecte tous les choix privés, c'est l'école laïque dont il ne semble pas être question !

L'obligation de respecter ces projets d'établissement, c'est, à court terme, la fin du système actuel de nomination et du mouvement au barème ; c'est la fin du contrôle des commissions paritaires et du contrôle syndical. Cela vous paraît normal ?

Dans ce projet, les enseignants ne sont plus instituteurs ou professeurs, ils sont "éducateurs". Ne voyez-vous pas là une grave atteinte à notre métier ? Il y a une grande différence qui n'est pas que dans les mots. Il n'est plus question "d'instruction" mais "d'éducation". Il y a une très grosse différence. Les lois scolaires d'il y a 100 ans sont des lois d'égalité devant l'instruction et non devant l'éducation. L'éducation est l'affaire de la famille, c'est une affaire privée. Elle est différente selon les églises, les conditions sociales, les opinions politiques, selon les conventions sociales. L'instruction doit être égale pour tous, sans tenir compte de toutes ces conditions : c'est le principe même de la démocratie. On veut nous imposer une "école-éducation" substituée à une "école-instruction". Pour amoindrir les injustices sociales, nous devons nous battre pour garder et améliorer cette "école-instruction", fondée sur la laïcité et la tolérance, imperméable à tous les groupes de pressions, religieux, philosophiques ou politiques.

.../...

suite au VERSO

.../...  
De la place de l'instruction religieuse dans l'organisation de la semaine scolaire et dans le cadre des options exprimées par les familles.

Oui, vous avez bien lu, il n'y aura "instruction" dans l'école publique que lorsqu'il s'agira de religion. N'est-il pas étonnant que le mot "instruction" ne soit cité qu'une seule fois et pour l'instruction religieuse ?

Dans ce projet, l'instruction ne peut être que religieuse, les connaissances fondamentales que sont les maths, le français, les sciences naturelles, la géographie ou l'histoire ne seront que de l'éducation !

De la déontologie professionnelle de l'enseignement, qui doit préciser comment la liberté de conscience de l'élève est totalement respectée dans l'enseignement, comment les choix éducatifs faits par les parents sont respectés, comment sont définis les droits et les devoirs de l'enseignant dans la mise en œuvre d'un programme d'établissement.

C'est notre mise sous tutelle dont il est question dans ce paragraphe. Notre enseignement sera dicté par les choix éducatifs faits par les parents. Très vite nous serons contrôlés par les "usagers". C'est notre statut de fonctionnaire de l'école publique ne devant subir aucune pression, qui est en cause.

A propos des projets pédagogiques, éducatifs, propres à chaque établissement, nous devons réfléchir très sérieusement. Ils vont nous être imposés par les parents, par les collectivités locales ; ils pourront être d'ordre philosophique, religieux, particuliers à chaque région.

N'est-ce pas l'atomisation de l'Education Nationale ?

Ils consacrent des écoles différentes, concurrentes, celle des riches, et celle des pauvres et nivellent par le bas l'instruction publique. Par ce projet, le ministère démantèle tout le système éducatif laïque défendu patiemment par ses militants depuis un siècle, en favorisant toutes les idées de l'école privée confessionnelle.

A.M. TSALPATOUIROS

Membre de la Libre Pensée  
Secrétaire du Secteur de  
Limours du SNI-PEGC